

Association de Loisirs & Culture de Douarnenez

Nota : les écrits en couleur bleue représentent le renforcement des mesures de freinage contre l'épidémie covid19 au 01 décembre 2021.

CONSIGNE SANITAIRE PARTICULIÈRE POUR LA DANSE BRETONNE

Applicable à compter du 01 décembre 2021

Participation à l'activité danse bretonne se déroulant au centre des Arts :

- ✓ Le responsable de l'activité, est chargé du respect de cette consigne.

Consignes de base :

Accès au bâtiment Centre André Malraux :

- Port du masque avant même de rentrer dans le centre
- Passe sanitaire obligatoire
- Gel hydroalcoolique dès l'entrée

Accès à la salle d'accueil pour se chausser :

- port du masque

Accès salle de danse :

- Gel hydroalcoolique pour entrer et sortir de la salle.
- Port du masque recommandé ; toutefois, le masque peut-être temporairement retiré pendant la durée de la danse. Il sera remis entre les danses et pendant la pause.
- Aération permanente de la salle (ouverture des fenêtres). En cas de température basse, aération de 10 mn pendant la pose.
- L'animateur propose des danses en limitant au mieux le face à face.
- Les danseurs privilégieront le même partenaire pour les danses en couple.

Passé-sanitaire, sauf contre-indication médicale à la vaccination, c'est présenter soit :

- ✓ un schéma vaccinal complet
- ✓ ou un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h
- ✓ ou un certificat de rétablissement de la covid19 valable 6 mois

Contrôle du passé-sanitaire :

- ✓ L'association appelle à la **responsabilité de chaque adhérent** qui atteste qu'il est bien en possession d'un passé-sanitaire. Pour cela et pour chaque séance, il écrit son nom, prénom et émarge sur la liste mise à disposition par le responsable de l'activité à l'entrée de la salle. A défaut, l'entrée de la personne sera refusée.
Il est demandé d'avoir sur soi une pièce d'identité et son passé-sanitaire en cas de contrôle.
- ✓ Le responsable de l'activité tient la liste des personnes présentes à disposition d'un éventuel contrôle. Il archive les listes.

Gestes barrière :

- ✓ Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.
- ✓ Eviter de se toucher le visage.
- ✓ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- ✓ Garder son mouchoir avec soi et ne pas le déposer dans une corbeille équipant la salle.
- ✓ Aérer la pièce pendant la séance une fois par heure.
- ✓ Déposer veste et manteau sur le dossier de son siège sans utiliser les porte-manteaux.

Responsabilité de chacun :

- ✓ Inviter les personnes qui présentent des symptômes COVID-19 et qui ne sont pas sûres de leur bon état de santé, celles qui ont participé à de grands rassemblements ou voyage hors de la France métropolitaine, à suspendre momentanément leur participation à une activité.
- ✓ Prévenir immédiatement l'animateur si des signes de covid 19 apparaissent dans la semaine suivant l'activité pratiquée.

Guy YAN
Président de l'association